

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un nouveau projet de parc solaire flotte sur Captieux

La société Melvan veut installer un parc photovoltaïque de 5,5 ha sur un plan d'eau au milieu de la pinède. Ce lac est une ancienne gravière ayant servi à la construction de l'autoroute de Pau

Arnaud Dejeans

a.dejeans@sudouest.fr

Comment installer de nouveaux parcs photovoltaïques dans la lande girondine sans soulever la colère des défenseurs de la forêt ? Préalable : ne plus couper d'arbre. Leçon retenue à Captieux. Deux nouveaux projets sont en cours dans le village forestier. Le premier (3 hectares) sur l'ancienne décharge intercommunale, le second (5,5 hectares) sur une ancienne gravière ayant servi à la construction de l'autoroute de Pau (A 65).

L'ancienne gravière, située au nord-est de la commune en plein milieu de la pinède, est devenue un plan d'eau artificiel de 8,5 hectares. Le propriétaire privé de ce terrain, lieu-dit Lande Dartigolle, a été contacté en 2021 par la jeune société Melvan. « Nous avons proposé au propriétaire d'installer un parc photovoltaïque flottant sur les deux tiers du lac. Cela permet de ne pas toucher à la forêt », introduit le directeur Sud-Ouest Sébastien Trouvé.

Pas avant 2026

Le producteur d'énergie renouvelable a trouvé un accord avec le forestier pour une location longue durée de trente ans. Rien n'est validé officiellement pour l'instant. Le permis de construire a été déposé en décembre 2022 après une phase d'études environnementales. Le projet a été présenté aux élus locaux. « L'équipe municipale n'a pas d'objection à partir du moment où la forêt est préservée », résume la maire Christine Luquedey.

Le dossier porté par Melvan a été visé par la Mission régio-



Si le projet aboutit, les panneaux seront installés sur la surface du lac comme sur ce croquis.

MONTAGE SOCIÉTÉ MELVAN

nale d'autorité environnementale (MRAE). Il reste plusieurs obstacles à franchir avant le feu vert des services de l'État : études complémentaires, mise en conformité avec le plan local d'urbanisme intercommunal, enquête publique, autorisation de raccordement, etc.

« Le site restera accessible aux pompiers qui pourront charger leurs camions en eau et manœuvrer sans problème »

« Dans un calendrier idéal, nous aimerions lancer les travaux fin 2025 », avance le con-

cepteur de parc photovoltaïque flottant, une technologie nouvelle dans le département. Quid du risque incendie ? « Le site restera accessible aux pompiers qui pourront charger leurs camions en eau et manœuvrer sans problème. »

Pas de conflit d'usage

La société Melvan a ciblé ce lac artificiel pour plusieurs raisons : faible marnage (différence de hauteur d'eau entre l'hiver et l'été) et absence de conflit d'usage. « Il n'y a pas de baigneurs ni de pêcheurs sur ce site », relève Sébastien Trouvé. Les enjeux écologiques ont été pris en compte selon le spécialiste des énergies renouvelables : « Les panneaux ne seront pas installés sur les zones les plus sensibles. »

Le parc photovoltaïque est

calibré pour une puissance totale de 5 MWc. « Il devrait produire l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de 1200 habitants. » Soit la population de Captieux. Sur les plans, trois postes de transformation et une structure de livraison occupent 150 mètres carrés du reste de la parcelle.

Le parc photovoltaïque se compose de panneaux assemblés par groupes et supportés par une structure constituée de flotteurs en polyéthylène haute densité. Les modules sont inclinés à environ 12 degrés. Avantages de cette technologie : la non-consommation de l'espace terrestre et le meilleur refroidissement des panneaux. Inconvénients : un surcoût évalué à +20 % par rapport à un parc solaire classique.